



## Services Paroissiaux

### Bureau municipal

Secrétariat (418) 339-2543

Télécopieur (418) 339-3105

Courriel [st-casimir@infoteck.qc.ca](mailto:st-casimir@infoteck.qc.ca)

**Maire** : Dominic Tessier Perry 418-339-3034

### Les conseillers :

**Poste No 1** Michel Trottier 418-339-2446

**Poste No 2** Martin Denis 418-339-2065

**Poste No 3** Danielle Du Sablon 418-339-2653

**Poste No 4** Louis-P. Douville 418-339-2837

**Poste No 5** Yan Laganière 418-339-2380

**Poste No 6** Stéphanie Dusablon 418-339-2948

**Incendie/ Ambulance/Police :** **911**

**Prévention suicide 1-866-277-3553** (Sans frais)

### Services municipaux

**Permis de construction : 339- 2543**

Michel Ross, inspecteur municipal

**Bibliothèque 339-2909**

Ange-Aimée Asselin, Bibliothécaire

**Centre Internet 339-2055 poste 2**

**L'Équipe** : Françoise Marcotte, Huguette

Falardeau, Sylvie Girard

**Comité d'embellissement**

Clément Godin 339-2508

### Service des Loisirs

339-2543

**O.M.H – H.L.M.**

Bernard Arsenault 268-3993

### Travaux publics

Vital Naud 339-2543

**Presbytère** (418) 339-2951

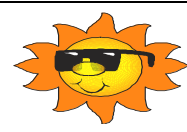
Denis Chouinard Prêtre

Françoise Marcotte, secrétaire

**L'Éclaireur** 339-2543

**Mise en page** : Renaude Savard

**Services Québec** : 1-877 644-4545.



## FÊTE CHAMPÊTRE

19 août 2012

Réservez votre date. Il y aura un marché aux puces à la fête champêtre, pour les personnes intéressées, vous avez deux options : soit réserver votre table à 15\$ et vendre vos articles vous-même ou nous les donner, au profit de la Fabrique en les apportant le plus tôt possible. Nous aurons encore la messe en plein air, suivie d'une criée, puis, une épluchette de blé d'inde, hot dog sur place, desserts et breuvages. Il y aura un bingo et autres activités en après-midi suivi d'un souper spaghetti vers 17h. Les gens qui auraient des objets (de préférence antique) à donner pour la criée, téléphonez au presbytère au 418-339-2951, une personne passera les prendre le **samedi 7 juillet**. Tous les objets seront vendus au profit de la fabrique.

**RECHERCHE DE BÉNÉVOLES** : Vous avez des idées nouvelles qui pourraient nous aider. Vous aimeriez participer à l'organisation ou simplement donner du temps durant la journée! Nous sommes à la recherche de bénévoles pour faire de cette journée un succès. Pour informations : 418-339-2951 (presbytère sur les heures de bureau)

### Avis aux abonnés du réseau d'aqueduc du Pied de la Montagne.

N'oubliez pas que votre avis d'ébullition est toujours en vigueur.

La Municipalité de Saint-Casimir



**Prochaine publication : 29 août 2012**

**Date de tombée : 15 août 2012 (après cette date, aucun article ne sera accepté).**



**Abrégé de la séance ordinaire du 11 juin 2012 :**

Acceptation du dépôt des indicateurs de gestion 2011.

Mandat pour négocier avec la firme BPR (étant la seule soumissionnaire) afin de conclure le contrat pour l'évaluation de la sécurité du barrage Niagarette-2 à un prix moindre que celui proposé dans la soumission.

Octroi du contrat de construction pour le prolongement de réseau d'aqueduc, d'égouts domestiques et pluvial sur les rues des Pionniers et des Moissons à la firme Pax Excavation inc., de Saint-Raymond, étant le plus bas soumissionnaire, au montant de 491 989,52\$ (taxes incluses).

Adjudication d'un contrat de gré à gré à la firme Dessau pour la préparation d'un document descriptif des travaux nécessaires afin que la municipalité puisse se conformer au RQEP pour l'alimentation en eau potable du secteur Pied de la Montagne. Le montant du contrat est de 12 835,00\$ (plus taxes).

Contrat de services à M. Pierre-Olivier Naud, technicien en prévention des incendies, pour effectuer l'inspection des risques élevés et très élevés de notre municipalité identifiés au Schéma de couverture de risques de la MRC de Portneuf.

Rue des Moissons : acquisition de servitudes au bénéfice d'Hydro-Québec et autorisation pour la signature du sommaire des coûts préliminaires de la contribution (aérien).

Adoption du règlement 119-2012 adoptant le code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité.

Mandat à M. Gaétan Tessier pour effectuer le fauchage des abords des rangs et des routes de la municipalité à l'exception des rangs du Gîte et de l'Hêtrière et de la route à Jean-Toutant.

Acceptation de la soumission de l'entreprise CWA pour un montant de 4 260,00\$ plus taxes pour la réparation des pompes au poste PP-1.

Les prochaines séances du conseil municipal auront lieu les lundis 9 juillet et 13 août 2012 à 20h00.

René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier

**CIVISME SVP**

La municipalité vous **réitère de ne pas déposer** de meubles ou de gros objets à côté des conteneurs à déchets situés derrière le Centre Paroissial, afin que cet endroit ne ressemble pas à un dépôt. Merci!

La municipalité de Saint-Casimir

**TAXES MUNICIPALES**

**N'OUBLIEZ PAS LE 3<sup>E</sup> PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES LE 31 JUILLET 2012.**

**BUREAUX MUNICIPAUX FERMÉS**

**VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LES BUREAUX DE LA MUNICIPALITÉ SERONT FERMÉS DU 23 AU 27 JUILLET 2012 INCLUSIVEMENT.**

La municipalité de Saint-Casimir



## AVIS PUBLIC IMPORTANT

**L'été est arrivée et la mode de balayer le devant de votre propriété est de mise et c'est très bien. Mais ce qui n'est pas correct, c'est d'arroser l'asphalte de la rue et votre entrée de maison avec un boyau d'arrosage.**

**Il est strictement défendu de faire ce travail en utilisant l'eau du service d'aqueduc de votre municipalité, sous peine d'amendes, soyons vigilant...**

**N'attendez pas les grosses chaleurs pour remplir votre piscine.**

**La Municipalité**

---

## À VENDRE

### COUPE DE BOIS

La municipalité souhaite vendre une coupe de bois située sur la partie sud du lot 3928528 (près du dépôt à neige).

Il est possible de visiter le parterre de coupe sur rendez-vous afin d'évaluer le volume de bois à récolter.

Les offres cachetées seront acceptées jusqu'au mercredi 1<sup>er</sup> août 2012 12h00.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la soumission la plus élevée ni aucune des soumissions reçues.

René Savard  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier

---

En période estivale, la Direction régionale de sécurité civile et de la sécurité incendie de la Capitale-Nationale, de Chaudière-Appalaches et du Nunavik, se préoccupe des conséquences liées à la chaleur sur la santé de la population. En collaboration avec l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale (ASSS) voici un avis de santé publique.

## **CANICULE ATTENTION!**

Lorsqu'il fait très chaud, passez du temps au frais, buvez beaucoup d'eau sans attendre d'avoir soif et réduisez les efforts physiques. Également, l'état de santé des personnes âgées peut se détériorer. Il leur est donc conseillé de prendre certaines précautions, en plus de celles ci-haut mentionnées : donner des nouvelles à l'entourage; prendre une douche ou un bain frais aussi souvent que nécessaire ou se rafraîchir avec une serviette humide.

### **ATTENTION AUX JEUNES ENFANTS!**

Quelques trucs pour prévenir la déshydratation chez l'enfant en période de canicule :

- Faire boire plus souvent :
  - pour le bébé allaité, donner le sein plus souvent
  - pour le bébé nourri au biberon, offrir de l'eau entre les boires
- Rafraîchir l'enfant dans un bain tiède plusieurs fois par jour
- Éviter d'exposer l'enfant au soleil et de la sortir entre 10h et 15h
- Si vous devez sortir, habillez-le avec des vêtements légers et couvrez-lui la tête d'un chapeau à large bord
- S'assurer que l'air circule bien autour du lit et éviter que le lit soit collé au mur.

**Ne jamais laisser un enfant seul dans une voiture, ni dans une pièce où l'air ne circule pas, même quelques minutes.**

### **Signes importants à surveiller chez l'enfant :**

- Mouille moins de 4 couches en 24 heures
- Urine moins et urines foncées
- Peau, lèvres ou bouche sèches
- Agitation anormale ou irritabilité
- Yeux creux et cernés
- Dort beaucoup et est difficile à réveiller
- Difficulté à respirer
- Couleur anormale de la peau, pâle ou rouge
- Température du corps élevée, 38,5<sup>0</sup>C et plus (rectal)
- Maux de tête, vomissements ou diarrhée

**EN CAS DE MALAISE, COMMUNIQUER AVEC UN MÉDECIN OU S'INFORMER AUPRÈS D'INFO-SANTÉ EN COMPOSANT LE 8-1-1.**

**EN CAS D'URGENCE, APPELER LE 9-1-1.**

# CHRONIQUE DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT

## NORMES D'ENTREPOSAGE EXTÉRIEUR OU DE REMISAGE

En vertu du Règlement de zonage de la municipalité, nous tenons à vous rappeler qu'il existe des normes relativement à l'entreposage extérieur ou de remisage.

Vous trouverez dans les lignes qui suivent un résumé des dispositions contenues aux articles 9.7.1 et 9.7.3 de ce règlement.

### 9.7.1 Dispositions générales :

1° *Aucun entreposage extérieur n'est permis à moins de deux (2) mètres de l'emprise de la rue et des limites de propriété. De plus, aucun entreposage n'est permis à l'intérieur du triangle de visibilité défini à la section 9.2.*

2° *L'entreposage extérieur des véhicules accidentés ou n'étant pas en état de fonctionner, d'appareils de climatisation ou de chauffage, de réservoirs, de matériaux de construction, de tuyaux, de pneus, de moteurs et pièces d'équipements diverses et autres dépôts de matière brute du même genre, de même que les dépôts de bois (transformé ou non), de terre ou de gravier ainsi que les débris de construction et rebuts quelconque, doivent être fermés par une clôture ou une haie dense d'une hauteur minimale de 2 mètres sans toutefois excéder 3 mètres, de façon à ce que ces dépôts ne soient pas visibles de la rue. La clôture ne doit pas être ajourée de plus de 25% avec une distance maximale de 5 cm entre chaque élément. Ces dépôts sont également assujettis à tout autre règlement municipal portant sur le même objet.*

### 9.7.3 Dispositions particulières applicables aux différentes zones

1° *Aucun entreposage extérieur n'est permis dans les zones résidentielles (Ra, Rb, Rb/a, Rc, Rm).*

Pour toutes demandes de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec moi. Il me fera plaisir de vous répondre.

*Michel Ross*

Michel Ross  
Inspecteur en bâtiment et en environnement

## Entraide Saint-Casimir

Nous aurions grand besoin de vêtements d'enfants 0-5 ans ainsi que tout autre vêtement. Vous pouvez les apporter à l'ouvroir au 220, Boul. de la Montagne en tout temps, mais **veuillez téléphoner aux responsables pour les aviser que des sacs ont été déposés devant l'entrée**. Merci!  
Responsables : Louise : 418-339-2615 ou Louise : 418-339-2765



Le Comité de l'entraide

---

# Nouvelles de la bibliothèque

S.V.P. prendre note que la bibliothèque sera fermée tous les samedis de juillet et août 2012.

Ange-Aimée Asselin

---

## LES VOIES DU SACRÉ

### Les routes du patrimoine religieux de Portneuf

En 2005, nous avons ouvert les portes de notre église au public et joint les quatre églises historiques du Chemin du Roy. Aujourd'hui, notre église fait partie d'un réseau de onze églises, toutes situées dans la MRC de Portneuf. Voyez dans les médias la publicité à cet effet.

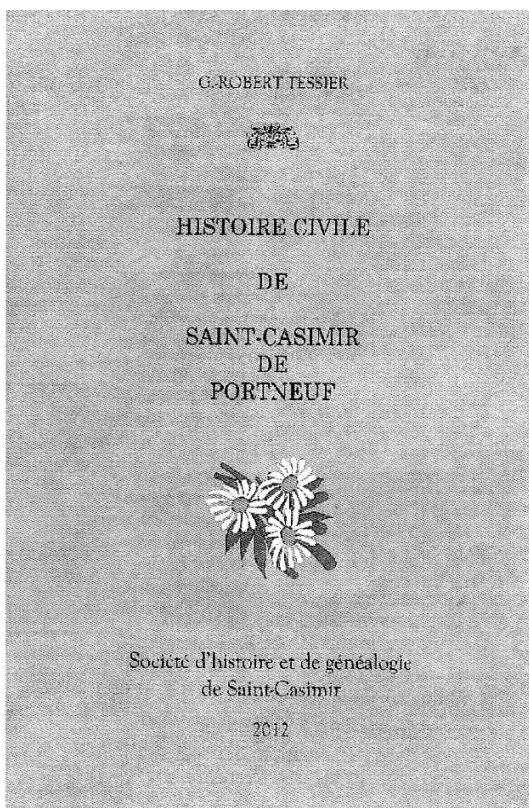
Nous avons collaboré avec Madame Marie-Claude Demers, agente de développement culturel de la MRC à mettre au point un plan de développement. Nous avons mis l'accent sur la visibilité.

Nous avons obtenu d'Emplois d'été Canada une aide financière pour l'engagement d'une guide pour six semaines. **L'église sera ouverte du mercredi au dimanche de 10 h à 17 h du 24 juin au 3 septembre.**

Venez vous recueillir, méditer, vous reposer dans le calme, la sérénité de notre magnifique et lumineuse église qui se donne des allures de basilique.

Les guides se joignent à moi pour vous souhaiter un bel été et vous remercier de votre visite.

Gilles Naud, responsable des visites guidées.



**Vient de paraître (mars 2012)**  
***Histoire civile de Saint-Casimir de Portneuf***

Auteur : **G.-Robert Tessier** 318 pages

« Il faut remonter vers 1725 pour voir des habitants à l'endroit où se trouve, aujourd'hui, Saint-Casimir de la seigneurie des Grondines. L'histoire civile de Saint-Casimir met en évidence l'organisation politique de ce territoire, ainsi que toutes les activités qui accompagnent la vie des familles. Le livre est un ensemble de faits et de décisions prises par les divers conseils municipaux : Transport et communications; Infrastructures; Politique sociale; Développement commercial et industriel; Vie sociale et culturelle; Vie scolaire; Conseils scolaires et conseils municipaux des trois municipalités.

En vente au prix de 30\$ au Secrétariat de la SHGSC 339-3130 / Auberge du Couvent 339-3232 / Presbytère 339-2951 / ou par la poste à l'adresse indiquée; dans ce cas, ajouter 8\$.

**Société d'histoire et de généalogie de Saint-Casimir**  
**510 Boul. de la Montagne Saint-Casimir G0A 3L0**  
***Pauline Gendron, secr.***

**Société d'histoire et de généalogie de Saint-Casimir**  
**510 Boul. de la Montagne Saint-Casimir G0A 3L0**

Baptêmes, mariage et sépultures 1856-2007 de <b>Saint-Alban</b>	38\$
Baptêmes, sépultures (1680-1969) et mariages (1680-1993) de <b>Grondines</b>	38\$
Naissances, mariages (1847-1992) et décès (1847-2000) de <b>Saint-Casimir</b>	35\$
Naissances et décès (1898-1998) de <b>Saint-Thuribe</b>	15\$
<b>Patrimoine Bâti de Saint-Thuribe</b> (118 pages) « <i>nouveau vient de paraître</i> »	<b>20\$</b>
Album-souvenir 1847-1997 de Saint-Casimir (370 pages)	35\$
Familles et Patrimoine bâti de Saint-Casimir 2003 (452 pages)	34\$
Généalogie des familles-souches de Saint-Casimir (1996) (446 pages)	30\$
Saint-Casimir. Généalogie des familles établies après 1842 (444 pages)	30\$
Cinq générations de Tessier marchands généraux à Saint-Casimir (460 pages)	30\$
<b>*Alain Grandbois formation d'un seigneur</b> (430 pages)	45\$

En vente au secrétariat de la SHGSC 339-3130 - Auberge du Couvent 339-3232 - Presbytère 339-2951

ou par la poste à l'adresse indiquée; dans ce cas, ajouter 25%

La cotisation annuelle est maintenant fixée à 20\$. Pour les membres actifs, un coupon de renouvellement est inclus dans le bulletin Le Cageux de novembre. **Par contre, les personnes intéressées à adhérer à la SHGSC peuvent faire parvenir leur paiement à l'adresse sus-indiquée.**

*Pauline Gendron, secr.*



# HERBICYCLER, c'est pas compliqué!

## Comment :

- Tondez votre gazon plus fréquemment.
- Laissez les résidus de gazon sur la pelouse.
- En 48 heures, tout sera décomposé.

## Avantages :

- diminue le temps requis pour la tonte;
- réduit la durée d'entretien de la pelouse;
- renforce la santé de la pelouse;
- réduit le volume de déchets.

## Trucs simples :

Coupez le gazon pour le laisser toujours à une hauteur d'environ 7 centimètres (3 pouces).

Laissez sécher les surplus de gazon et utilisez-les ensuite comme paillis ou engrais dans le jardin et les plates-bandes.

**Pour  
l'environnement,  
HERBICYCLEZ!**

Visitez notre site Internet  
[www.laregieverte.ca](http://www.laregieverte.ca)



**RRGMRP**  
Régie régionale de gestion des  
matières résiduelles de Portneuf

## 65 ANS DE MARIAGE

Félicitations à Mme Gemma Bédard et à M. Simon Sauvageau de Saint-Casimir qui ont célébré leur 65<sup>e</sup> anniversaire de mariage le 11 juin dernier.

Cet accomplissement représente aujourd'hui un événement tout à fait exceptionnel. Les députés et les Premiers Ministres (provincial et fédéral) leur ont transmis des lettres pour les honorer d'un hommage particulier.

La Municipalité de Saint-Casimir s'unit aussi à la famille pour leur souhaiter les meilleurs vœux de bonheur et de santé. Puissiez-vous vivre heureux ensemble encore longtemps pour profiter des bons moments qui font apprécier la vie chaque jour.



2012



11 juin 1947

## Les Cœurs d'Or de Saint-Casimir

Veillez noter l'ordre des nouveaux élus du conseil :

1. **Président** : Raymond Langlois
2. **Vice-Présidente** : Yvette Paquin
3. **Secrétaire** : Yvette Roch
4. **Trésorière** : Marielle Germain
5. **Conseillères** : Danielle Duchesneau et Denise Richer
6. **Registraire** : Branda Wilson



## **LES FERMIÈRES... D'HIER À AUJOURD'HUI**

Le Cercle de Fermières vous souhaite de passer un bel été ! Pour ceux et celles qui souhaitent trouver un article original à offrir en cadeau, venez nous voir à notre table lors de la Fête Champêtre. Pour le tissage cet été, les membres peuvent s'adresser aux responsables des métiers : Gaétane Roch (418) 339-2849, Yvonne Trottier (418) 339-2009, Yolande Germain (418) 339-2936 et Huguette Talbot (418) 339-2957

Rendez-vous le 12 septembre avec un échange de plantes et une soupe communautaire !

Bonne Vacances à toutes !!

Renaude Savard, rédactrice



**Filles d'Isabelle**



Veillez noter qu'il n'y a pas de réunion des Filles d'Isabelle durant l'été. Rendez-vous en septembre prochain... D'ici là passez de bonnes vacances ! Union de prières !

Renaude Savard, rédactrice

# NOUVEAU À SAINT-CASIMIR

Construite en 1947, la Salle des Chevaliers de Colomb, qui connut la gloire dans les années 1950-60 et 70, fut un important lieu de rassemblement pour toute la population et a marqué l'histoire de Saint-Casimir et de la région.

Une seconde vie lui est permise sous le nom de Ciné-centre culturel Alain-Grandbois. Maintenant équipée d'un système de son, d'éclairage et de projection à la fine pointe de la technologie, Il est possible de louer la salle de 300 places pour vos activités familiales, sociales ou corporatives.

Comme à l'époque, une programmation de cinéma et de spectacles sera présentée régulièrement à partir de septembre.

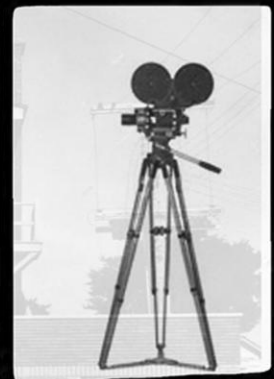
Pour informations supplémentaires et location, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 418-339-3222.

*Participer à une activité au Ciné-centre  
c'est vivre une expérience  
unique et conviviale.*

## Ciné-centre culturel



405, rue Tessier Est, Saint-Casimir  
Téléphone : 418-339-3222



## Concours de photos : *Les beautés de notre municipalité*



Le comité tourisme, culture et patrimoine de Saint-Casimir est fier d'organiser un concours de photos amateurs ayant pour thème : ***les beautés de notre municipalité***. Ainsi, ce concours, ouvert à tous, invite les amateurs de photographie, avec ou sans formation, à aller à la recherche des plus beaux paysages, des plus belles couleurs et des moments de vie des citoyens (enfants, activités en famille) de notre coin de pays.

Ceci ayant pour but de faire découvrir la municipalité de Saint-Casimir. Il est important de mentionner que les meilleures captures pourront faire partie de la présentation officielle power point de votre municipalité et que vos noms paraîtront à la fin de ce projet.

Sortez votre imagination et votre originalité pour mettre en image la convivialité et l'allégresse présente dans notre belle municipalité.

**Date** : Du 1<sup>er</sup> juillet au 1<sup>er</sup> novembre 2012

**Adresse courriel où faire parvenir vos photos** : [stephanie.dusablon@hotmail.com](mailto:stephanie.dusablon@hotmail.com)



Les membres du comité tourisme, patrimoine et culture de Saint-Casimir ont hâte de voir vos réalisations et vous souhaitent un bon été !

Danielle Dusablon  
Stéphanie Dusablon  
Fernand Dufresne

Herman St-Amant  
Michel Tessier

N.B. Il est important de mentionner que le comité se garde le droit de ne pas publier toutes les photos.



**L'auberge du  
*Couvent*  
de Saint-Casimir**

***Idéal pour  
les fêtes  
familiales  
et les  
anniversaires !***

- 32 chambres
- 4 salles de réception
- Service de traiteur

**418 339-3232**  
**1 877 339-3232**

370, boulevard de la Montagne, Saint-Casimir  
[www.aubergeducouvent.com](http://www.aubergeducouvent.com)

## DES NOUVELLES DE VOTRE COOPÉRATIVE D'HABITATION

### LA MAISON DES PIONNIERS DE ST-CASIMIR

Une séance d'information aura lieu le **lundi 16 juillet** à **19h00** à la salle municipale de St-Casimir. Cette soirée permettra de faire une mise à jour quant au développement du projet et de rappeler les notions d'une coopérative de solidarité en habitation (comment s'inscrire, les critères de sélection, le processus de sélection, etc.). Une séance de questions est également prévue. Si vous êtes intéressé à y habiter, à vous impliquer ou si vous avez des questions, vous êtes les bienvenus !

Encore une fois cette année la municipalité de Saint-Casimir et moi même vous propose:

## « La course de l'île Grandbois 3e édition »!

Chacun y trouvera son compte puisque plusieurs épreuves vous sont proposées!

Quand :

Le samedi 18 août 2012, départ devant l'église de Saint-Casimir.

Lieu d'inscription : 220, boulevard de la Montagne, St-Casimir, Qc, G0A 3L0 (Au Centre Paroissial à côté de l'église)

Horaire et coûts :

8h30 : Inscription au centre paroissial

9h30 : Départ du 10 km course, coût \$20.00 (\$10.00 en préinscription)

9h35 : Départ du 5 km marche et 5 km course, coût \$10.00 (\$5.00 en préinscription)

10h45 : Départ du 2 km, coût \$5.00 (\$2.00 en préinscription) Pour tout-petits et débutants!

11h30 : Remise des prix

Une partie de l'argent amassé sera redistribué sous forme de récompenses, de médailles et de prix de participation.

Pour vous préinscrire, remplissez le coupon et retournez-le avec votre paiement à :

Yannick Poulin au 837 Boulevard de la Montagne, Saint-Casimir, Qc, G0A 3L0

---

Coupon de préinscription  
Course de l'île Grandbois, 3e édition

Nom et Prénom : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_ Âge : \_\_\_\_\_

Encerclez votre choix de course ci-dessous et joindre le paiement approprié.

5 km marche (\$5.00) 10 km course (\$10.00)

5 km course (\$5.00) 2 km (\$2.00)

Pour de plus amples informations et si vous désirez être bénévole pour la course, contactez Yannick Poulin au (418) 339-2160 ou Claude Poulin au 418-325-4309.

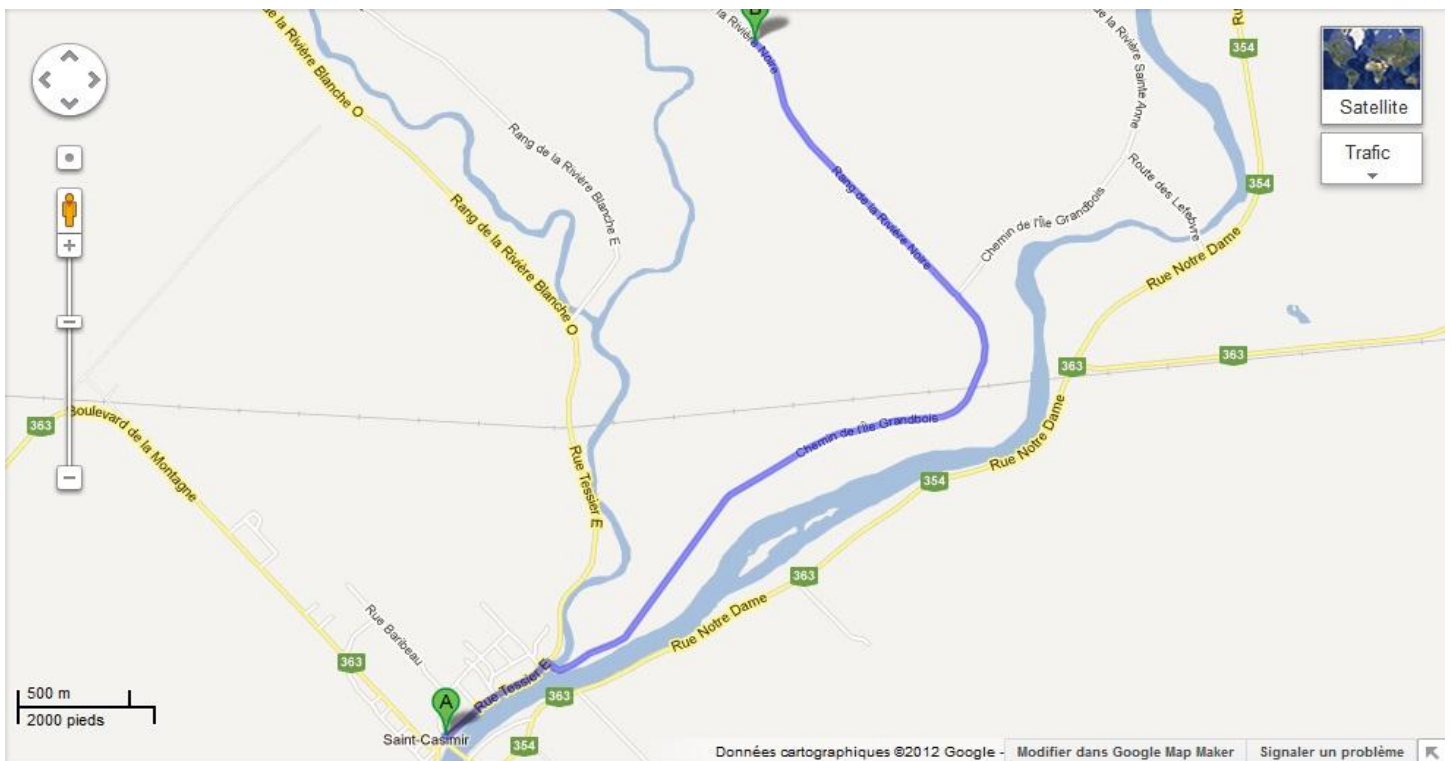
## Avis aux habitants de l'île Grandbois

À chaque année nous organisons une course de 5 et de 10 km qui se fait dans l'île Grandbois. Cette année la course aura lieu samedi le 18 août entre 9h00 et 12h00. Nous aimerions rappeler aux propriétaires de chiens, leur obligation de tenir leurs animaux attachés, ce qui serait grandement apprécié par les coureurs.

Si vous avez des questions ou commentaires, vous pouvez toujours me contacter au 418-339-2160.

Yannick Poulin

(Le plan du parcours)



# Petites annonces

## Terrains à vendre

### NOUVEAU

St-Casimir, terrain de 48 504 PC, situé sur la rue Notre-Dame, incluant le terrain côté Nord de la rue sur le bord de la rivière Ste-Anne. Possibilité de construction résidentielle (Prêt à construire). Prix réduit 45,000\$

Tel : **418-339-2952** Marielle Vallée

Boul de la Montagne et 10<sup>ème</sup> rue (voisin de M. Cyprien Laquerre) lot 163-30 10 260.4 pi carré.

Boul de la Montagne (voisin de M. André Tardif) lot 163-24 16027.4 pi carré.

Louiselle Soulard Duchesneau **339-2852**

*La maison de vos rêves, elle est ici, à Saint-Casimir*

Saviez-vous qu'il existe deux programmes incitatifs à la construction résidentielle qui pourraient vous venir en aide.

Le premier, en collaboration avec la Caisse de l'Ouest de Portneuf et St-Casimir 2000 inc. pourrait aller jusqu'à 10 000\$ ;

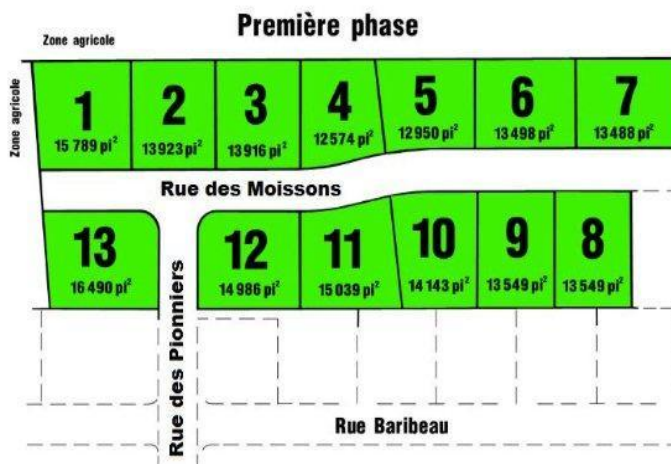
Le second, avec St-Casimir 2000 inc. pourrait aller jusqu'à 5 000\$.

Pour obtenir plus de renseignements sur les programmes incitatifs à la construction résidentielle contactez-nous :

Caisse de l'Ouest de Portneuf  
Téléphone : (418) 339-2265

Municipalité de Saint-Casimir  
Téléphone : (418) 339-2543

## Développement résidentiel municipal



**2.25\$ du pied carré**

**Subvention disponible jusqu'à 10 000\$**

Pour information: Communiquez avec la municipalité au

**418-339-2543**

[www.saint-casimir.com](http://www.saint-casimir.com)



**Desjardins**  
Caisse de l'Ouest de Portneuf

**Saint-Casimir 2000 inc.**

# Cartes d'affaires

## Cartes d'affaires

### Dr Robin Bélanger - chiropraticien

kinésiologie appliquée / approche nutritionnelle

St-Marc-Des-Carières - NOUVELLE ADRESSE

1339 Boul. Bona-Dussault

(418) 268-3375

Trois-Rivières

5217 Boul. Gene-H.-Kruger

(819) 693-0871



Notaires  
Fiscalistes  
Médiateurs

### Me Joscelyn Bélanger

Notaire

[jbelanger@ward-associes.com](mailto:jbelanger@ward-associes.com)

381, boul. De Lanaudière  
Ste-Anne-de-la-Pérade QC G0X 2J0

110, place de l'Église  
St-Casimir QC G0A 3L0

Tél. : 418 325-2507, poste 1302

Télec. : 418 325-2517



Centre d'aide,  
d'écoute téléphonique  
et de renseignements des  
gais et lesbiennes du Québec

1-888-505-1010 / [aide@gaiecouste.org](mailto:aide@gaiecouste.org)

### MYOTHÉRAPIE

Pour bursite, tendinite, sciatique, maux de dos et de tête, etc. Maux chroniques ou récents. Traitements reconnus par les assurances.

**M.T.M. Vesselin Yotov**

**277-2612**

[www.atorpheus.com](http://www.atorpheus.com)

EXPÉRIENCE = RÉSULTAT

*Hola ! Hi! Cours d'espagnol ou d'anglais en mini-groupes de 4 ou 5 personnes, à l'Ardoise ou en privé. Profitons-en, c'est à deux pas de chez nous! L'apprentissage d'une langue ouvre une porte magique sur un monde nouveau ...*

*Sandra Laura 418 277-2612*

# Cartes d'affaires

## Cartes d'affaires

### M. Faitout

Peinture et teinture d'armoires (mélamine, bois)  
et meubles

Service de rembourrage de meubles

Service d'entretien ménager (maisons privées,  
commerces, bureaux)

418-339-3760

### Pour vos travaux de rénovation

Homme d'expérience avec références

Peinture : intérieur et extérieur ;

Pose de céramique ;

Plomberie de base ;

Pose de plancher flottant et bois francs.

Travail assuré

Estimation gratuite

Multiservices J.M. Biasotto

180 4<sup>ème</sup> rue, St-Casimir

Tél (418) 339-2125

NEQ : 2266528357



**ASSEMBLÉE NATIONALE**

QUÉBEC



**Michel Matte,**

Député de Portneuf

1780, boulevard Bona-Dussault  
#170

Saint-Marc-des-Carières  
(Québec) G0A 4B0

tel : 418-268-3860 fax : 418-  
268-4348

sans frais : 1-866-965-3522

adresse messagerie : [mmatte-port@assnat.qc.ca](mailto:mmatte-port@assnat.qc.ca)

site Internet : [www.michelmatte.ca](http://www.michelmatte.ca)

### Nouveaux services à Saint-Casimir

Garderie en milieu familial : du lundi au vendredi

**Ouverture le lundi 20 août**

Service de halte-garderie :

Tous les jeudis soir : 18h à 20h30

et les samedis a.m. : 8h à 12h00

**Ouverture le 28 juin**

(une inscription doit être préalablement remplie pour la halte garderie)

**Autre service** : Vous pouvez louer notre «salle de fête d'enfants» pour fêter l'anniversaire de votre enfant. Avec ou sans animation. Cadeaux pour enfants disponibles.

Pour renseignements : Isabelle Lavallée 418-339-3587 ou par email : [lav\\_i@hotmail.com](mailto:lav_i@hotmail.com)

*CALENDRIER DES ACTIVITÉS*

*JUILLET 2012*

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
----------	-------	-------	----------	-------	----------	--------

<b>1</b> Messe St-Thuribe 11h00	<b>2</b> Municipalité Fermée	<b>3</b> Bibliothèque 13h30 à 15h30  Ouvroir 13h00 à 15h00	<b>4</b> Messe C. Héberg. 14h30  <u>Déchets</u>	<b>5</b> Bibliothèque 18h30 à 20h30	<b>6</b>	<b>7</b>
<b>8</b> Messe 11h00	<b>9</b> Conseil municipal 20h00	<b>10</b> Bibliothèque 13h30 à 15h30  Ouvroir 13h00 à 15h00  <u>Récupération</u>	<b>11</b> Messe C. Héberg. 14h30  <u>Déchets</u>	<b>12</b> Bibliothèque 18h30 à 20h30	<b>13</b>	<b>14</b>
<b>15</b> Messe 11h00	<b>16</b>	<b>17</b> Bibliothèque 13h30 à 15h30  Ouvroir 13h00 à 15h00	<b>18</b> Messe C. Héberg. 14h30  <u>Déchets</u>	<b>19</b> Bibliothèque 18h30 à 20h30	<b>20</b>	<b>21</b>
<b>22</b> Messe 11h00	<b>23</b> Municipalité Fermée	<b>24</b> Municipalité Fermée  Bibliothèque 13h30 à 15h30 Ouvroir 13h00 à 15h00  <u>Récupération</u>	<b>25</b> Municipalité Fermée  Messe C. Héberg. 14h30  <u>Déchets</u>	<b>26</b> Municipalité Fermée  Bibliothèque 18h30 à 20h30	<b>27</b> Municipalité Fermée	<b>28</b>
<b>29</b> Messe 11h00	<b>30</b>	<b>31</b> Bibliothèque 13h30 à 15h30 Ouvroir 13h00 à 15h00				

*CALENDRIER DES ACTIVITÉS*

*AOÛT 2012*

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
----------	-------	-------	----------	-------	----------	--------

			<p><b>1</b></p> <p>Messe C. Héberg. 14h30</p> <p><u>Déchets</u></p>	<p><b>2</b></p> <p>Bibliothèque 18h30 à 20h30</p>	<p><b>3</b></p>	<p><b>4</b></p>
<p><b>5</b></p> <p>Messe St-Thuribe 11h00</p>	<p><b>6</b></p>	<p><b>7</b></p> <p>Bibliothèque 13h30 à 15h30</p> <p>Ouvroir 13h00 à 15h00</p> <p><u>Récupération</u></p>	<p><b>8</b></p> <p>Messe C. Héberg. 14h30</p> <p><u>Déchets</u></p>	<p><b>9</b></p> <p>Bibliothèque 18h30 à 20h30</p>	<p><b>10</b></p>	<p><b>11</b></p>
<p><b>12</b></p> <p>Messe 11h00</p>	<p><b>13</b></p> <p>Conseil municipal 20h00</p>	<p><b>14</b></p> <p>Bibliothèque 13h30 à 15h30</p> <p>Ouvroir 13h00 à 15h00</p>	<p><b>15</b></p> <p>Messe C. Héberg. 14h30</p> <p><u>Déchets</u></p>	<p><b>16</b></p> <p>Bibliothèque 18h30 à 20h30</p>	<p><b>17</b></p>	<p><b>18</b></p> <p>Course de l'île Grandbois</p>
<p><b>19</b></p> <p>Messe 11h00</p> <p>Fête Champêtre de St-Casimir</p>	<p><b>20</b></p>	<p><b>21</b></p> <p>Bibliothèque 13h30 à 15h30</p> <p>Ouvroir 13h00 à 15h00</p> <p><u>Récupération</u></p>	<p><b>22</b></p> <p>Messe C. Héberg. 14h30</p> <p><u>Déchets</u></p>	<p><b>23</b></p> <p>Bibliothèque 18h30 à 20h30</p>	<p><b>24</b></p>	<p><b>25</b></p>
<p><b>26</b></p> <p>Messe 11h00</p>	<p><b>27</b></p>	<p><b>28</b></p> <p>Bibliothèque 13h30 à 15h30</p> <p>Ouvroir 13h00 à 15h00</p>	<p><b>29</b></p> <p>Messe C. Hébergement 14h30</p> <p><u>Déchets</u></p>	<p><b>30</b></p> <p>Bibliothèque 18h30 à 20h30</p>	<p><b>31</b></p>	